# CHARTE PAIR AIDANT PRO LE LABORATOIRE DE RÉPIT





## Préambule

Notre association utilise la pair-aidance à titre professionnel pour soutenir les familles touchées par le handicap ou la maladie d'un enfant. Par sa violence et son caractère imprévisible, l'arrivée d'un tel évènement au sein d'une famille met profondément en péril l'avenir de celle-ci. Les deuils qu'il génère, l'adaptation profonde qu'il nécessite, les tensions qu'il créé sont des facteurs de déséquilibre importants. La famille doit alors se renouveler, voire se réinventer dans ses dynamiques, ses relations, ses priorités et ses projets pour relever les défis qu'imposent cet évènement parfois traumatique. Tous les membres de la famille sont touchés par cette nécessité de trouver une nouvelle place, un nouvel équilibre, un nouveau sens à cette vie qui a irrémédiablement changé : parents, frères et sœurs, grand parents... Nous appelons ce processus à la fois personnel et collectif : le rétablissement. Il ne s'agit pas ici de guérir qui que se soit mais de soutenir les familles dans leur capacité à accepter et à vivre avec le handicap ou la maladie de leur enfant de la manière la plus heureuse et épanouie possible.

L'utilisation de la pair-aidance a pour but de faciliter le rétablissement de ces familles et de leur redonner espoir dans l'avenir. Elle participe également au rétablissement des pairs aidants eux-mêmes qui voit leur expérience, leur vécu devenir des richesses valorisées en compétences et non plus des éléments de stigmatisation, de honte, voire d'exclusion.

## Objet de la charte

Notre charte a pour but d'encadrer le rôle des pairs aidants pro (PAP) exerçant auprès de familles et, particulièrement, de parents concernés par le handicap ou la maladie d'une enfant. Pour cela, elle pose les règles générales que les PAP s'engagent à respecter dans le cadre de leurs missions : les valeurs et les principes d'action, les pratiques et les comportements d'intervention.

## **Définitions**

## La pair-aidance

La pair-aidance c'est le partage d'expérience entre pairs, entre personnes qui ont vécu une expérience de vie similaire. Pour le Laboratoire de répit, il s'agit du partage d'expérience entre pairs qui vivent ou ont un vécu des bouleversements profonds et durables générés par la maladie ou le handicap d'un enfant. La pair-aidance s'appuie sur la conviction que chaque membre de la famille touché par de tels bouleversements peut s'en sortir, à son propre rythme, et que se rétablir est possible pour tous. Le concept du « rétablissement » est donc à la base du travail d'un pair-aidant au sein de notre association.

#### Le pair aidant pro

Le PAP, tel que nous l'entendons dans la présente charte, est défini par plusieurs éléments constitutifs.

Le PAP a su mobiliser des ressources pour se rétablir des bouleversements qu'il a subis et, ainsi, reconstruire un équilibre, un bien être personnel et familial ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la société.

Le PAP a acquis un savoir de cette expérience. Il est prêt à partager ce savoir pour soutenir, inspirer et accompagner dans leur rétablissement des personnes qui font l'expérience de situations similaires à la sienne. Il a acquis un recul suffisant sur sa propre situation et sa propre histoire de vie pour transmettre son savoir à d'autres pairs d'une manière constructive et positive pour tous.

Le PAP a réalisé ou s'engage à réaliser une démarche de formation professionnelle pour garantir la qualité et l'efficience du soutien qu'il propose. Par le partage de bonnes pratiques, des processus d'intervision et de supervision, il se remet constamment en question et fait évoluer la profession.

# Valeurs et principes d'action du pair aidant professionnel

Dans le cadre de ses missions, Le PAP s'engage à respecter les valeurs et principes suivants :

## Respect

Les relations sont basées sur le respect mutuel. Le PAP respecte la singularité et la diversité des personnes et des expériences vécues par chacun. Il respecte en toutes circonstances les souhaits de la personne et les limites que celle-ci pose dans le cadre du soutien qui lui est apporté.

## Égalité

Les pair-aidants professionnels considèrent les personnes qu'ils soutiennent comme leurs égaux en termes de valeur humaine, de dignité et d'appartenance à la société. Leur relation n'est pas fondée sur une hiérarchie mais sur une réciprocité. A ce titre, le PAP retire lui aussi du positif de cette relation.

### **Espoir**

Les PAP communiquent, incarnent et inspirent l'espoir chez les autres en leur fournissant des preuves tangibles que le rétablissement et l'intégration à la société restent possibles pour les personnes en souffrance.

## Pouvoir d'agir

Les PAP croient sans réserve aux capacités et aux potentiels des personnes qu'ils accompagnent. Ils sont, non pas un modèle à suivre, chaque parcours étant un processus profondément personnel, mais un modèle d'apprentissage, une source d'inspiration pour que la personne puisse trouver son propre chemin, reprendre le pouvoir et se réapproprier sa vie.

#### Non-jugement

Les pair-aidants s'efforcent d'accepter et de comprendre les personnes qu'ils soutiennent sans jugement.

#### Confidentialité

Les relations sont basées sur la confidentialité. Les pair-aidants respectent le secret professionnel partagé lié à toutes les personnes qu'ils accompagnent.

#### Unicité

Le pair-aidant professionnel utilise son expérience personnelle, ses compétences et les forces qu'il a acquises en surmontant l'adversité pour inspirer, encourager, donner l'exemple et guider d'autres personnes qui font face à des défis similaires. Ainsi, chaque pair aidant professionnel a un profil unique qui se construit en fonction de sa personnalité singulière et de son propre vécu.

#### Humilité

Le PAP ne se pose pas en modèle unique à suivre car chaque parcours de rétablissement est différent. Dans sa pratique, il s'écoute, connaît ses propres limites, et les respecte en passant le relais si nécessaire. Il soutient le pair accompagné dans la mesure de ses possibilités et reconnait que son expérience et ses compétences peuvent ne pas être adaptées aux besoins de celui-ci.

## Complémentarité

Le rôle du PAP est complémentaire à celui des professionnels du social et du médicosocial. Cette complémentarité tient à la posture et à l'approche différente que porte en eux les pairs aidants pro comparé aux professionnels traditionnels. Les PAP agissent par nature sur la base d'une proximité avec les familles.

Cette proximité née de la communauté d'expérience, créé entre les pairs un sentiment d'appartenance et une confiance mutuelle que le travail social traditionnel n'est pas en mesure de générer. Sachant réellement ce qu'est la parentalité différente et grâce à cette altérité qui les relie, le PAP aide les personnes à se confier, à parler sans tabous, sans avoir peur d'être jugées ou incomprises. Cette proximité permet d'aller plus loin dans la communication avec les familles et dans la connaissance de leurs besoins spécifiques.

Cette proximité fait également du PAP un facilitateur pour les familles et les autres professionnels à leur service :

Il facilite l'acceptation/compréhension/appropriation de cette nouvelle vie de parent aidant: aspects techniques (acteurs, dispositifs, droits, ...) et psychosociaux (rapport à soi, à l'autre et à son nouvel environnement)

- Il améliore la visibilité des acteurs existant sur un territoire
- Il améliore la compréhension mutuelle entre les familles et « l'extérieur » : acteurs du territoire, proches, employeurs, etc...
- -> Il prévient les situations de défiance et de rupture. Il peut servir de médiateur.

Il est un chainon, une courroie de transmission entre les personnes dont il partage l'expérience de vie et les acteurs avec lesquels ils collaborent pour le rétablissement de ses pairs.

TOUS LES PAIRS AIDANTS PRO DU LABORATOIRE DE REPIT S'ENGAGENT A RESPECTER LES VALEURS, LES PRINCIPES ET LES PRATIQUES DE CETTE CHARTE.